

Le Bulletin

ÉDITO

Le bulletin poursuit son chemin, à un rythme plus aléatoire que nous l'envisagions avec ambition à sa naissance mais ne nous laissons pas abattre et tenons bon !

Il est le fruit du travail collectif d'un groupe de collègues encore trop réduit pour réussir à en faire davantage, mais également de collègues volontaires pour contribuer à leur échelle et selon leur disponibilité pour un article ou une relecture, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

L'idée étant de donner l'envie d'avoir envie (cadeau pour la chanson dans la tête toute la journée), l'essentiel du dossier permet aux bénéficiaires de bourses régionales de transmettre leurs impressions et retours d'expérience du Congrès de Dunkerque.

Donner envie de venir au congrès, informer sur la possibilité de bénéficier de ces bourses (ne pensez pas que ça ne sert à rien, il y a parfois très peu de candidat.e-s), rassurer sur les éventuelles craintes d'un congrès ennuyeux, réservé aux directions, traitant toujours des mêmes sujets avec les mêmes personnalités... Cette édition 2023 a bien prouvé qu'un congrès c'est avant tout l'occasion de rencontres, d'échanges, d'avis parfois contradictoires ou de remises en question. De la richesse des éclairages d'intervenants « non bibliothécaires », de l'occasion unique de retrouver et d'échanger en direct avec l'ensemble des fournisseurs, partenaires, éditeurs ou associations sur le salon. Alors plus d'hésitation, venez à Toulon !

Hélène Brochard
Présidente de l'ABF

ACTUALITÉ

Congrès 2024 - Action culturelle, Bibliothécaires : la culture de l'action **2**

IFLA : un débat interne tendu sur le choix de Dubaï pour la conférence 2024 **2**

La loi de 1949 est-elle désuète ? **4**

DES BOURSIERS AU CONGRÈS 2023 !

Introduction **6**

Un congrès pour concrétiser les projets de son établissement **6**

Un congrès pour conforter ses choix professionnels **8**

Un congrès pour nourrir ses réflexions et ses pratiques quotidiennes **10**

Un congrès pour ouvrir le champ des possibles **12**

Un congrès pour s'inspirer **13**

Un congrès pour bouleverser ses opinions **14**

Un congrès pour prendre du recul **16**

Un congrès pour faire le plein d'informations **18**

Un congrès pour réinventer la bibliothèque **20**

Un congrès pour rencontrer les différent.e.s acteur.rice.s des bibliothèques **22**

Un congrès pour débattre et échanger **24**

Un congrès pour les bibliothécaires **25**

L'INTER ASSO

Le groupe de travail des Bibliothèques d'Archives, un réseau séduisant ! Découvrir, s'enrichir, s'investir **26**

ARCHIVE DU MOIS **27**

Congrès 2024 - Action culturelle, Bibliothécaires : la culture de l'action

Après une édition 2023 consacrée aux collections, l'ABF poursuit son recentrage sur les missions métiers et s'interroge, en 2024, sur l'action culturelle.

Le 69^e congrès de l'Association des Bibliothécaires de France se tiendra au Palais des congrès de Toulon les 6, 7 et 8 juin prochain et sera consacré à l'action culturelle en bibliothèque, pour qui, pourquoi, comment ?

Un nouveau comité de pilotage s'est formé, réunissant des collègues de différents horizons : Sophie Agié-Carré, Aurélie Ayoudj, Lydia Belmekki, Emmanuel Fille, Farid Gueham, Eleonora Le Bohec, Stéphanie Meissonnier, Laure Papon-Vidal, Juien Vidal et Anne-Marie Vaillant.

Définir le périmètre du sujet, consulter les commissions et les experts (associations, professionnels...), définir les axes qui pourraient donner lieu à interventions ou débats et les approfondir... ce long travail a commencé dès juin dernier.

Dans ce cadre, une délégation de l'ABF, salariés et membres du bureau faisant partie du comité de pilotage, s'est rendue sur site en septembre dernier, pour une visite approfondie du Palais des congrès de Toulon, où il faut d'ores et déjà se mettre en situation d'imaginer les espaces de rencontres et d'exposition. En bref, toutes ces possibilités de lieux d'échanges et de rencontres, à la fois formelles et informelles, de débats ou encore de pratiques professionnelles.

Le Palais des congrès Neptune de Toulon c'est plus de 2000 m² constitué de 4 niveaux de plateaux, et de salles et espaces aménageables en atelier, en zone de repos, en espace d'animation... C'est aussi un auditorium qui pourra accueillir nos conférences plénières et les tables discussion.

L'équipe en visite sur place a planché sur le meilleur aménagement possible, sur l'opportunité qu'offrent ces différents niveaux pour multiplier les espaces de rencontres professionnelles et informelles. Ce fut aus-

si l'occasion de visiter la très belle médiathèque Chalucet, partie centrale de réhabilitation d'une ancienne friche hospitalière, en plein cœur du nouvel éco-quartier et à 10 minutes à pied du Palais des Congrès.

Ces éléments concrets permettent aussi d'imaginer un programme complet pour l'ensemble des congressistes, en cohérence avec les lieux et l'offre culturelle régionale. Cette programmation est l'occasion pour le comité de pilotage de tisser le travail effectué par le groupe PACA et les propositions du comité de pilotage autour des préoccupations majeures de l'action culturelle en bibliothèque : conjuguer les enjeux de transmission et d'éducation avec les réalités politiques, économiques et sociales des territoires.

Enfin, le congrès de l'ABF c'est encore une fois l'occasion de réitérer l'engagement de l'association sur l'écologie et le développement durable et sur la réflexion autour des politiques publiques dans lesquelles, plus que jamais, les bibliothécaires ont leur part.

Anne-Marie Vaillant
Membre du comité de pilotage du congrès

IFLA : un débat interne tendu sur le choix de Dubaï pour la conférence 2024

Surtout connue pour l'énorme conférence internationale qu'elle organise chaque été, l'IFLA est une association avec un fonctionnement démocratique complexe et évolutif. Les statuts de la fédération ont été récemment révisés afin de laisser plus de place dans les instances dirigeantes aux représentants et aux représentantes des pays les moins riches. Il avait été en effet constaté que le fonctionnement précédent ne permet pas vraiment aux collègues du Sud global d'accéder aux postes de responsabilité qui étaient, de fait, tenus essentiellement par des représentants et des représentantes d'Amérique du Nord et d'Europe.

Cette réforme statutaire a notamment permis une nette diversification des profils des membres du Conseil d'administration (Governing Board en anglais, « GB » pour simplifier), l'organe dirigeant majeur de l'organisation. C'est pour poursuivre cette dynamique de rééquilibrage et de meilleure accessibilité à toutes et à tous que le GB, qui est en charge de l'organisation du congrès annuel, a cherché une ville du Sud global susceptible d'accueillir le WLIC 2024. Le congrès se tient en effet depuis maintenant des années dans des villes du Nord, ce qui crée une importante barrière économique pour les collègues du Sud, barrière encore renforcée par le durcissement des politiques de visa des pays du Nord. Après un appel à candidature ayant obtenu relativement peu de réponse, c'est Dubaï que le GB a choisi comme ville hôte de la conférence 2024. Selon le GB, Dubaï était la seule ville à offrir toutes les garanties nécessaires à la bonne tenue d'un congrès qui peut réunir jusqu'à 4000 collègues.

L'annonce de cette décision a très vite suscité de nombreuses critiques, les organisations membres pointant les importants problèmes écologiques et de respect des droits humains des Émirats. Ces critiques se sont encore renforcées lorsque Dubaï a précisé que conformément à sa législation, il ne serait pas possible de faire apparaître les questions LGBTQI+ au programme du congrès. De mémoire de bibliothécaire, c'est la première fois qu'une ville hôte intervient de cette façon dans le programme de la conférence ! Comment l'organisation doit-elle répondre à cet acte de censure ? Très vite, une ligne de fracture assez nette est apparue au sein de l'IFLA entre, d'une part, globalement les membres issus de pays libéraux du Nord qui considèrent qu'accepter les conditions de Dubaï serait créer un dangereux précédent alors que l'organisation a mis la défense de la liberté d'expression et de l'accès à l'information au cœur de son engagement, et, d'autre part, les membres issus de pays défavorisés du Sud qui estiment que l'IFLA doit tout faire pour permettre à des collègues avec des profils plus diversifiés d'accéder au congrès.

Cette opposition assez binaire s'est retrouvée dans les résultats de la consultation que le GB a finalement décidé d'organiser afin d'essayer de sortir de l'impasse. Ainsi, si globalement les résultats étaient très défavorables à la tenue de la conférence à Dubaï, une analyse plus fine montre que les votes issus du Sud sont au contraire favorables à ce choix. Et c'est en s'appuyant sur cette analyse régionalisée que le GB a considéré que ce vote n'était finalement pas déterminant et a maintenu son choix de Dubaï. Les membres ont alors compris que le GB restait statutairement souverain pour prendre cette décision. Car au cœur de cette crise interne se trouve aussi la question du fonctionnement démocratique de l'IFLA.

Autant dire qu'après tous ces échanges par mail assez tendus, [l'Assemblée générale de l'organisation en présentiel à Rotterdam](#) était très attendue par les membres. Les échanges ont été vifs et les réponses rarement satisfaisantes. Retenons surtout qu'il a été voté le principe que l'Assemblée générale 2024 serait, sans doute pour la première fois de l'histoire de l'organisation, dissociée de la conférence et aurait lieu à une autre date et dans une autre ville que Dubaï. Cette décision permettra aux délégué-e-s qui choisiront de ne pas participer à la WLIC 2024 de tout de même pouvoir exercer leur droit de vote.

Depuis cette décision, historique, votée à une très large majorité à Rotterdam, Dubaï a décidé de retirer sa candidature sans donner d'explication. Il n'y aura sans doute pas de conférence mondiale de l'IFLA l'été prochain.

Espérons que ce dénouement inattendu permette d'apaiser les tensions apparues ces derniers mois et à l'IFLA de reprendre son travail essentiel de défense des bibliothèques et de leurs valeurs. Espérons surtout que des leçons seront tirées de cette crise et qu'elles permettront d'enrichir notre réflexion collective.

Philippe Colomb
Membre du comité éditorial

La loi de 1949 est-elle désuète ?

L'interdiction de vente aux mineurs prise à l'encontre du roman *Bien trop petit* de Manu Causse, paru en décembre 2022 dans la collection « L'ardeur » chez Thierry Magnier, a remis sur le devant de la scène la commission de contrôle et de surveillance des publications destinées à la jeunesse. Celle-ci est issue de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Sont définies ainsi depuis la modification de 2011 de la loi " toutes les publications périodiques ou non qui, par leur caractère, leur présentation ou leur objet, apparaissent comme principalement destinées aux enfants et adolescents, ainsi que tous les supports et produits complémentaires qui leur sont directement associés."

Depuis la publication de l'arrêté, le 17 juillet dernier, l'éditeur appuyé par la Ligue des droits de l'Homme a déposé un recours en excès de pouvoir. Celui-ci permettra à la justice de statuer sur les motifs de cet arrêté, pris à l'issue d'une procédure contradictoire.

Ce type de décision, devenu avec le temps rare, est revêtu d'une charge symbolique extrêmement forte. Ces dernières années, seules quelques publications incitant à la haine avaient ainsi été ciblées par des arrêtés (voir par exemple l'arrêté du 5 juillet 2019).

Malgré une inconnue quant à l'identité de ses membres, le fonctionnement de la commission est plutôt transparent et sa composition a évolué avec le temps. La commission publie un rapport triennal accessible librement ainsi que des statistiques annuelles sur le site du Ministère de la justice. On y découvre sa manière d'envisager ses travaux, comment elle rencontre universitaires et professionnels pour éclairer sa mission et l'adapter aux évolutions littéraires et sociales. La Revue des livres pour enfants avait ainsi pu longuement interviewer Laurence Marion, présidente de la commission en 2019, à l'occasion des 70 ans de la loi. Cet

entretien était particulièrement éclairant pour saisir le fonctionnement de l'instance et mettre en regard ses évolutions, les sujets pour lesquels elle était sollicitée, ceux sur lesquels elle s'interrogeait, ceux qu'elle ne traitait plus, et son histoire.

Les origines de la loi du 16 juillet 1949 ne sont en effet pas dépourvues d'arrière-pensées politiques et économiques. Certains concepteurs cherchaient ainsi à prémunir les jeunes lecteurs de l'après Seconde guerre mondiale contre l'arrivée des comics américains ou des bandes dessinées belges dans une démarche protectionniste. Des publications anti-militaristes, ou provocantes au regard de la morale de leur époque, furent également frappées d'interdiction de vente et de diffusion aux mineurs. Les années 1960 fourmillent à cet égard de censures dans d'autres champs de la création : saisie des exemplaires de *La Question* d'Henri Alleg en 1958, « A bout de souffle » de Jean-Luc Godard interdit aux moins de 18 ans ou bien en 1968, cet épisode de la série télévisée « le Prisonnier » intitulé « le Général » rebaptisé en « le Cerveau » pour ne pas nuire à la figure du général de Gaulle.

L'histoire de la loi de 1949 et son élaboration dans son contexte historique et économique est ainsi bien restituée dans une conférence organisée en 2019 à la BnF à l'occasion de l'exposition « au nom de la loi, ne les laissez pas lire ! ». Il apparaît finalement que la loi de 1949 a toujours été en résonance avec son époque et ses préoccupations et son arsenal de sanctions financières a poussé les éditeurs à intégrer ses contraintes. Autorégulation ou autocensure ? Jusqu'à présent, la loi de 1949 n'a finalement jamais vraiment empêché l'édition jeunesse d'innover ni de proposer des titres aux parti-pris éditoriaux forts. Les exigences commerciales, les avis influents (pensons à Françoise Dolto exécutant la collection réalisée avec Harlin Quist par François Ruy-Vidal en 1972), les appels à la censure, eux, bien plus ! Elle fait par contre peser sur les éditeurs une responsabilité éducative forte. Paradoxalement, comme toute loi normative ancienne dont la mise en œuvre se

confronte avec son époque et ses tensions sociales et morales propres, elle peut s'avérer une protection, ici pour les professionnels du livre. Face aux pressions parfois extrêmes de groupes ou d'individus plus ou moins organisés, le respect du passage devant la commission rend la mise à disposition d'un titre dans une librairie, un CDI ou une bibliothèque juridiquement inattaquable. Elle devient en cela complémentaire de la loi Robert qui affirme leur caractère pluraliste et la nécessité de les exempter « de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales » (article 5). Hors de toute considération professionnelle, comme celles de la méthode de désherbage IOUPI, aucun livre pour la jeunesse qui ne serait pas jugé non-conforme à la loi de 1949 par la commission ne peut être retiré d'une bibliothèque sous un motif quelconque, si ce n'est par une décision politique qui devient dès lors sujette à critique. Elle prémunit contre certaines assignations en désherbage de titres estimés datés et jugés choquants au regard d'une évolution des mœurs, comme des campagnes harcelantes exigeant le retrait de documents décrivant l'homoparentalité ou le corps pour les enfants.

Cependant, elle peut aussi s'avérer en décalage avec son époque. Marie Lallouet en 2019 pointait déjà le hiatus pouvant exister entre la littérature pour jeunes adultes – et donc aussi les grands adolescents – et la mise en œuvre de la loi de 1949. Comment des œuvres pensées pour un public allant de 15 ans à 25 ans, dont les majeurs représentent deux tiers des acheteurs, peuvent-elles s'imbriquer dans un objet juridique, qui certes évolue, mais reste vieux de plus de 70 ans ? Ce décalage potentiel était d'ailleurs reconnu par la commission elle-même dans son rapport de 2005-2006.

Le cas de *Bien trop petit* constitue ainsi le type même du problème juridico-social : comment le droit peut-il s'adapter aux évolutions sociales tout en prémunissant les citoyens contre les modes et structurer ainsi des règles de vie en société dans le temps ? Le jugement qui sera rendu par le tribunal

administratif de Paris et peut-être ensuite le Conseil d'Etat sera sans doute passionnant à lire et l'affaire autour du roman de *Manu Causse* constitue déjà un moment important pour la littérature de jeunesse en France.

Romain Gaillard
Responsable du Centre national de la
littérature jeunesse

Introduction

Le congrès 2023 s'est tenu du 8 au 10 juin au Kursaal de Dunkerque sur le thème des collections et de la politique documentaire.

Comme chaque année, l'Association des Bibliothécaires de France propose plusieurs bourses pour participer à son congrès annuel.

Deux bourses sont accordées par chaque groupe régional. Les demandes se font auprès des groupes qui sélectionnent ensuite les boursier·ière·s.

Dans certains cas, les frais de déplacement et de logement peuvent être pris en charge par le groupe.

Quinze personnes ont pu bénéficier de la bourse et ainsi suivre cette 68e édition.

Les pages qui suivent sont consacrées aux retours de ces boursier·ière·s : leur lien récent ou ancien avec l'ABF et leur expérience du congrès 2023.

Un grand merci à eux·elles pour la rédaction de ces comptes rendus.

[Pour plus de contenus sur le congrès 2023, vous pouvez écouter et voir les captations audio et vidéo disponibles sur le site de l'ABF.](#)

Les actes du congrès 2023 sont en cours de rédaction, la publication est prévue en janvier 2024.

Un congrès pour concrétiser les projets de son établissement

Bibliothécaire depuis une vingtaine d'années, je suis désormais coordinatrice d'un réseau de bibliothèques sur un territoire de 22 000 habitants depuis presque 2 ans. Dans le cadre de mes fonctions, j'accompagne et conseille les bibliothèques (et les communes dont elles dépendent). C'est pourquoi je continue de me former aux évolutions de ce métier si riche et intéressant. Je suis adhérente de l'ABF depuis une dizaine d'années, approximativement ; ce qui me permet de me tenir au courant et de participer à certaines formations. Cette année, pour la deuxième fois, j'ai de nouveau été autorisée par ma collectivité à participer au Congrès de l'ABF. Et j'en suis ravie... J'ai eu aussi la chance de pouvoir bénéficier d'une bourse de l'ABF.

Cette année, le programme du congrès était encore très riche. Je me suis donc inscrite pour les 3 jours et j'ai pu assister à quatre tables de discussions, deux ateliers et une conférence dont voici les thématiques :

Jeudi, entre la table de discussion « La Pol doc : comment ça fonctionne et comment ça s'organise ? » et l'atelier « Facile À Lire & Facile À Lire et à Comprendre : deux salles, deux ambiances au service de l'accès aux livres », je me suis rendue au cours du Salon des professionnels pour visiter quelques stands et échanger avec des professionnels du livre ou de la culture (*Livres Hebdo*, *Pass Culture*, *Librairie Mollat*, *Filmfriend*, etc.).

En fin de journée, étaient proposées diverses visites : la bibliothèque de Dunkerque, la bibliothèque universitaire du littoral Côte d'Opale et celle du Beffroi de Dunkerque. Je me suis rendue dans la BIB de Dunkerque qui est un magnifique bâtiment, inauguré en mai 2019.

Il est ouvert à tous les habitants de la ville mais aussi à ceux de toute la Communauté d'Agglomération Dunkerquoise.

Vendredi matin, j'ai pu poursuivre ma visite du salon professionnel, en rencontrant : le stand de de l'ABF, l'Agence ComJ, les éditions Les 400 coups, etc.

Mon programme s'est poursuivi avec les table de discussion : « Les ressources numériques : pour qui, pourquoi, combien ? », « La Pol doc en interco, oui mais comment ? » et « Désherber, conserver, pilonner : that is the question ? »

Samedi, j'ai pu suivre l'atelier « L'éco-responsabilité dans la gestion des collections » et la conférence « Les fonds flottants : est-ce vraiment si génial ? ».

Comme vous le constatez, mon « programme » était assez varié. De nature curieuse, je m'intéresse à beaucoup de choses. Ma mission principale tourne autour de l'action culturelle, mais le réseau dont je m'occupe est principalement constitué de personnel bénévole. Il est donc très important pour moi de me tenir informer sur la réglementation et les bonnes pratiques (aussi bien sur la politique documentaire, que le domaine du numérique, la conservation et le désherbage, que le fonctionnement d'un réseau intercommunal « plus élargi ou total »). Il est très intéressant de pouvoir se « nourrir » du savoir et des expériences des autres communes, communautés de communes, départements, territoires pour s'en inspirer et essayer d'appliquer la « formule » qui sera la plus adaptée à notre situation. C'est ce que j'apprécie tout particulièrement avec ce congrès. En tout cas, moi, ça m'aide...

C'est pour ça que j'ai été heureuse de participer au congrès et que j'espère pouvoir continuer d'assister à ce genre d'évènements...

La thématique de la politique documentaire était pour moi un sujet d'actualité car je pense que le réseau Médullien est à un tournant et doit évoluer... vers une politique documentaire commune. Elle sera certainement réfléchiée et concertée dans un premier temps, et surtout rédigée. Comme je le disais précédemment, le réseau étant constitué de peu de salariés et de beaucoup de bénévoles, il n'y a pas toujours de « pol

doc » rédigée et validée.

Les différents ateliers/tables de discussions/conférences m'ont apporté beaucoup d'éléments pour pouvoir amorcer le sujet. Nous réfléchissons depuis quelques temps, accompagné de la DRAC, à l'élaboration d'un Contrat de Territoire Lecture, qui nous permettrait potentiellement de formaliser la politique « Lecture publique » et peut-être plus largement la politique culturelle de notre territoire.

Dans l'espoir d'une possible participation au congrès 2024 à Toulon, pourquoi pas en y faisant du bénévolat (ce qui me ferait une autre expérience très enrichissante).

Alison Armand-Hennequin
Boursière du groupe ABF Aquitaine

Un congrès pour conforter ses choix professionnels

C'est cette année que j'ai découvert l'ABF dans le cadre de mes études au DDAME à Toulouse. D'abord sous un aspect totalement théorique (sa création, ses intentions, ses apports au métier...) et puis plus tard dans un aspect plus pratique: deux membres de l'ABF sont venues en classe pour nous parler de l'ABF et ça a été le début de mon aventure avec l'association.

Petit mot sur moi avant de me lancer dans le vif du sujet. J'ai découvert le monde des bibliothèques seulement l'année dernière. Je cherchais à m'orienter vers un métier social, tout en gardant un rapport privilégié à la littérature... et la bibliothèque m'est tombée sur la tête. Depuis, j'apprends chaque jour l'étendue de ses pouvoirs, et ma passion grandit petit à petit. Alors quand l'ABF est venue pour nous expliquer son rôle et le prochain congrès à Dunkerque, je me suis dit que l'expérience que je pouvais en tirer allait m'être grandement précieuse. Et j'ai eu raison.

En tournant la rue, le congrès apparaît dans son immensité. De grandes lettres écrivent « 68^e congrès de l'ABF » sur le bâtiment, et à ses pieds sont rassemblées de nombreuses personnes. L'entrée dans le bâtiment se fait sans grand tracas, facilitée par les bénévoles à l'accueil. En entrant dans le bâtiment, nous arrivons dans le salon professionnel où les exposants finissent leurs dernières préparations. La ruche s'active petit à petit, et comme des fourmis nous nous dirigeons vers la salle de conférence pour assister au discours inaugural délivré par les élus à la culture de Dunkerque, ainsi qu'un retour sur le thème du congrès par Hélène Brochard. Le congrès commence enfin !

J'ai pu assister à de nombreuses conférences pendant ces trois jours sur des sujets entourant la politique documentaire. Ma toute première conférence, une définition préliminaire de la pol doc et de ses métiers, m'a plongé dans le bain. Une esquisse de

définition fut dessinée, une base sur laquelle construire à travers les futures interventions des professionnel·le·s. J'ai compris à la fin de cette première rencontre que mon expérience allait être un jeu de Lego avec lequel je devais bâtir ma propre compréhension du sujet. Car, comme nous l'avons entendu de multiples fois, la politique documentaire est subjective, importante autant dans sa construction que par tous les membres qui la composent. Le premier lego fut posé: la politique documentaire forme des collections pour répondre aux missions d'un établissement et aux besoins des usagers.

Le congrès fut ponctué d'interventions diverses sur la littérature. Le jeudi matin, Magyd Cherfi nous décrit son enfance et la manière dont la littérature et les bibliothèques l'ont aidé. Il revient avec beaucoup de tendresse sur ses livres, ses souvenirs, ses aventures.

Et puis Jeanne Seignol (@JeannotSeLivre sur Youtube) prit sa suite pour nous livrer ses recherches sur les jeunes et la littérature: non, les jeunes ne lisent pas moins! Enfin, Samedi ce sont Hélène Ling et Inès Sol Salas qui nous ont parlé de leur travail sur l'évolution de la littérature dans le capitalisme tardif.

Voici les différentes briques que j'ai pu récupérer lors du congrès : la question des documents patrimoniaux, formation pour les métiers de la pol doc, les ressources numériques, les classifications et les collections. Ces éléments ne font pas un tout, car il me manque encore l'expérience pour pouvoir toucher la politique documentaire des doigts. Mais chaque élément m'a éclairé sur l'importance d'avoir une politique documentaire en bibliothèque, et surtout de fonctionner avec plusieurs personnes. La « communauté » est la conclusion faite par de multiples intervenants. Construire n'est plus suffisant, il faut co-construire. Avec les publics, les bibliothèques d'un réseau, ou simplement les collègues, une politique documentaire est une structure changeante où les corps concernés ont leur mot à dire !

Ce congrès a été mon tout premier congrès, et ce fut une expérience incroyable. J'ai pu y rencontrer des personnes toutes aussi intéressantes les unes que les autres, des intervenants passionnés, des sujets utiles voire nécessaires... Grâce au salon professionnel, j'ai pu tout parler avec certains exposants sur des sujets qui m'intéressaient.

Une des raisons pour lesquelles j'ai voulu participer au congrès était le thème des collections et de la politique documentaire. On en parlait en cours, comme étant très importante, mais je n'avais pas ce « plus » pratique qui me permettait de comprendre. Le congrès m'a permis de placer les éléments dans leur contexte, et même d'aller au-delà en évoquant des problématiques actuelles.

Je n'oublierai pas de sitôt cette expérience. J'en ressors plus sûr de ce que j'ai appris, plus stable dans mes appuis. J'ai, à ce jour, l'impression d'être à la page, de savoir comment les professionnels pensent. Même personnellement, ce congrès m'a rassuré dans mon choix de trajectoire. Je suis ravi d'avoir eu la possibilité de participer à ce congrès.

Merci !

Mathis Chane-Sane
Boursier du groupe Midi-Pyrénées

Un congrès pour nourrir ses réflexions et ses pratiques quotidiennes

Secrétaire du groupe ABF Languedoc-Roussillon (L-R) depuis 2022, ce congrès dunkerquois est le deuxième auquel je participe. Trois mois plus tard, cet article me donne l'occasion de prendre du recul sur cette expérience professionnelle autour de la politique documentaire et personnelle mais aussi de donner envie à d'autres personnes de participer à la prochaine édition à Toulon, sur l'action culturelle du 6 au 8 juin 2024.

En tant que membre du Conseil d'administration du groupe régional ABF L-R, le congrès a débuté pour moi le mercredi 7 juin, avec le Conseil national et l'Assemblée générale. Je vous invite vivement à consulter les comptes-rendus de ces deux événements fondamentaux de notre vie associative [ici](#) et [là](#).

Si la Foire du livre de Brive a son train des écrivains, le congrès de l'ABF a celui des bibliothécaires et c'est avec un grand plaisir que j'ai fait connaissance ou retrouvé les collègues. Après le Conseil national et l'AG, la journée s'est terminée par une soirée conviviale autour d'un bon repas et une marche digestive pour rejoindre l'hôtel. Les discussions se sont entamées ou prolongées lors des petits-déjeuners.

Jeudi matin arrivée du Cyclo-biblio La Flandrienne. Deux membres du Conseil d'administration du groupe Languedoc-Roussillon, participaient à cette aventure dont un ancien président de l'ABF. Les cyclothécaires sont issus de tous types de bibliothèques. Cyclo-biblio est une expérience intéressante, qui permet de « sortir de sa bulle » pour reprendre l'expression de l'un des participants.

Le groupe ABF Hauts-de-France, notre chaleureux hôte a fait appel à la chorale Salt and Pepper pour débiter le congrès en chanson et sous les meilleurs auspices.

Ont suivies les allocutions et un revigorant échange avec Magyd Cherfi, retrouvé le soir-même pour une belle lecture incarnée et interactive. La conférence de clôture aurait pu être programmée sur cette première journée pour aussi alimenter nos réflexions. La table de discussion sur l'organisation de la Poldoc était très bien menée, piquante et iconoclaste parfois, pour mon plus grand plaisir. L'intégration de certaines animations au sein du salon professionnel était une très bonne idée : cela m'a permis aussi de profiter de « moments creux » pour participer à plus de choses. J'ai particulièrement apprécié les tables discussion sur le patrimoine, les ressources numériques, l'éco-responsabilité et la subjectivité dans la poldoc.

La journée de vendredi a débuté par l'intervention de Jeanne Seignol, journaliste et créatrice de la chaîne YouTube Jeannot se livre, qui nous a présenté son parcours et nous a permis de mieux connaître le public adolescent.

La Bibliothèque Vivante, organisée par les commissions AccessibilitÉS et Légothèque de l'ABF, qui permet d'échanger avec un « livre vivant » que l'on « feuillette », m'a beaucoup apporté. Le choix du livre se fait à partir des quatrièmes de couverture, alléchantes et anonymes, mais limité à deux, malheureusement. Feuilletter un humain est déconcertant et enrichissant, c'est difficile de savoir par où commencer. Le seul regret suite à cet atelier, le temps de consultation était beaucoup trop court... Les échanges étaient si intéressants que j'aurais souhaité prolonger l'expérience.

En fin de journée j'ai vu le spectacle déjanté de Benoît Jacques et participé à une chouette soirée avec un coucher de soleil sur la Mer du Nord.

Absorbé par la conférence de clôture, je n'ai malheureusement pas pu prendre le bus pour la visite du musée portuaire mais j'ai découvert le LAAC et son magnifique cabinet graphique.

La thématique du congrès aura bien été approfondie et débattue, sous tous les angles possibles.

Ce congrès a encore renforcé mon envie de faire connaître l'ABF et de contribuer à son action j'ai hâte de revenir afin de retrouver les personnes rencontrées, d'échanger et de me laisser surprendre par les formats innovants du programme. Donc si parmi vous qui me lisez il s'en trouve certains qui n'ont pas encore participé au congrès, je vous encourage à faire vos demandes de bourses ou à simplement vous offrir cette extraordinaire opportunité de nourrir votre réflexion et vos pratiques au quotidien. Le programme était moins chargé cette année et les nouveaux formats ont permis plus de moments informels tout aussi importants. J'ai d'ores et déjà contacté les organisateurs du prochain congrès pour participer à sa conception et à sa réalisation.

Des intervenants de qualité, une thématique centrale, une organisation et des congressistes au top, la luminosité du ciel de Flandre, une victoire au blind test avec l'équipe du Grand Est de la chouette soirée, la découverte d'un très riche musée d'art contemporain : voilà les secrets d'un congrès réussi.

Merci à tous.

Thomas Cholvy
Boursier du groupe ABF Languedoc-
Roussillon

Un congrès pour ouvrir le champ des possibles

Linguiste, je me destinais à l'enseignement du français...et puis j'ai rencontré l'Heure du Conte à la Médiathèque de Nancy que je n'ai plus quitté... Et voilà, depuis le 1er décembre 1998 je suis médiatrice culturelle auprès du tout-public et particulièrement auprès des publics en difficultés et éloignés du français...La Médiathèque m'a fait connaître l'ABF véritable mine d'or de documents, d'informations et de formations et surtout, surtout de collègues de tous horizons, dynamiques avec qui il est essentiel d'échanger et de partager nos ressources et nos pratiques.

Nous commençons un congrès tant attendu à Dunkerque. L'entrée fracassante, remarquée et remarquable de Magyd Cherfi artiste engagé qui, au travers de son récit de vie, nous a affiché toute cette palette de couleurs d'un congrès basé sur l'innovation et l'humour, la pensée et l'ouverture, la simplicité et l'analyse avec la prise de conscience flagrante de nos pratiques et nos réflexions sans langue de bois !

Bien évidemment nous rentrons dans le vif du sujet : les Pol Docs, nos métiers et les publics. En pleine évolution, je me sens valorisée par la prise de conscience que nos structures, notre métier se trouvent au centre de la cité par la richesse des informations/formations des collègues, des usagers, les polémiques : papier et/ou numérique pour l'empreinte carbone, etc.

Pour ma part, tant attendu le FAL/FAC nous a conforté les uns et les autres sur le casse-tête : quoi, où et comment mettre en valeur ce fonds transversal.

Cette foison de réflexions sur les mises en réseaux des documents, de nos pratiques, les fonds flottants, les services et informations/formations pour les publics nous ouvre le champ des possibles.

De par mes missions et fervente admiratrice de Jean-Marc Jancovici, je suis sans cesse à la recherche de tout ce qui est possible de mettre en œuvre pour le tout public et surtout les publics en difficulté et ce congrès a répondu à mes attentes.

Depuis ma participation à la « Bibliothèque vivante » au congrès je développe la « Bib participative » dont les objectifs sont :

- brassage, mixité des publics, de tous horizons, de tous âges et de toutes cultures ;
- échanges, partages de cultures, de langues, de connaissances artistiques, culturelles, de savoirs et savoir-faire, d'expériences ;
- découverte du réseau des bibliothèques, des services, ressources physiques et numériques et de nos actions...

Et ce n'est qu'un début !

Graziella Favorito
Boursière de groupe ABF Lorraine



Un congrès pour s'inspirer

Après avoir appris l'existence de l'ABF pendant mes études universitaires, c'est tout naturellement que j'ai pris ma cotisation et, quelques années plus tard, que j'ai rejoint la commission jeu alors qu'elle avait lancé un appel à candidature dans un dossier de la revue *BIBLIOTHÈQUE(s)* fin 2019. Je m'investis depuis lors dans la commission jeux en bibliothèque, pendant que l'ABF me suivait de région en région accompagnant mes déménagements quand je passais de poste en poste. Depuis que je connais l'association, elle est à la fois un moyen d'échanger avec des collègues de manière plus ou moins informelle et de me former grâce au partage de connaissances, notamment au sein de la commission et des diverses publications.

Pour me présenter un peu plus personnellement, je suis encore un jeune bibliothécaire qui n'a que 3 ans d'expériences professionnelles répartis sur 3 structures. J'y ai travaillé sur des missions autour du jeu (comme ma présence dans la commission pouvait le laisser deviner), des collections musicales et vidéo, des ressources numériques, de la communication et de l'administration de portail et de SIGB. Je suis actuellement plutôt sur un poste support, dans l'administration des logiciels métiers et dans la médiation numérique et dans lequel on pourrait se dire que je ne suis que peu en contact avec les collections. Pour autant, c'est un sujet qui reste central dans le métier et qui me questionne, que ce soit par rapport à la place que peut prendre le jeu dans les collections, ou leur traitement informatique. J'ai donc postulé pour la bourse du groupe régional Bretagne, qui m'a été accordée pour mon plus grand plaisir.

J'ai donc pris la direction de Dunkerque pour être présent dès le mercredi soir à l'Assemblée générale de l'association, et poursuivre avec les 3 jours du congrès. J'ai pu assister à quelques conférences et tables discussion dont celles sur les limites de la Dewey et sur le prêt d'objet m'ont particulièrement hap-

pées. Vous trouverez d'ailleurs un compte rendu de cette dernière que j'ai rédigé pour le groupe ABF Bretagne. Je sortirai malgré tout de ces trois jours avec la légère déception de ne pas avoir pu assister à toutes les conférences et visites qui auraient pu m'intéresser, ni à la fameuse soirée off : les places sont parties trop vite et je me prépare déjà à être dans les starting-blocks pour l'année prochaine. En attendant, ce que j'ai découvert avec les retours d'expériences m'a donné des idées de nouveaux services à proposer dans ma structure (les sacs patrimoines de la médiathèque des 7 lieux en sont un bon exemple) ou de la matière à réflexion sur les implications d'une politique documentaire sur la médiation. Côté salon professionnel, je ne suis pas non plus reparti les mains vides. En plus de la petite peluche promotionnelle qui trône maintenant au dessus de mon bureau, j'ai aussi embarqué dans ma valise quelques références pour de futurs projets : des catalogues, des idées de services, des noms de logiciels et de ressources ; les stands de prestataires encore inconnus cohabitaient avec ceux de prestataires que j'attendais de rencontrer.

Pour conclure, le congrès de l'ABF est une expérience agréable, enrichissante et somme toute assez intense. C'est l'occasion de rencontrer des collègues, des partenaires ; de faire le point sur ses pratiques professionnelles et les perspectives qu'on peut envisager ; et enfin, de faire le plein d'idées pour l'année qui vient, avant de re-signer pour le congrès suivant. Rendez-vous donc en juin 2024 à Toulon.

Gwénolé Gestin
Boursier du groupe ABF Bretagne

Un congrès pour bouleverser ses opinions

Agent des bibliothèques depuis 2018, j'ai d'abord travaillé comme agent d'accueil à la Bpi, puis successivement en secteur jeunesse, adulte, en territoriale dans le Val d'Oise et dans le réseau de la ville de Paris. Parallèlement à mon approfondissement du métier de bibliothécaire, j'ai préparé les concours et obtenu celui de bibliothécaire territorial en 2021. Mon intérêt pour la bibliothèque est axé sur la place et le rôle des bibliothécaires dans l'accessibilité d'un service public pour toutes et tous, où tous les âges, tous les genres sont accueillis, francophones comme allophones, personnes valides et personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, j'ai régulièrement suivi les actions menées par l'ABF allant dans ce sens, sans pour autant franchir le cap de me rendre au congrès.

En juin dernier, j'ai enfin pu me rendre au congrès de Dunkerque, au moment même où j'étais en pleine transition professionnelle. À cette période, je quittais mon poste de chargée de fonds à la médiathèque parisienne La Canopée La Fontaine, pour prendre la direction de la bibliothèque Nelson Mandela qui ouvrira ses portes en septembre dans le quartier pantinois des Courtillières, au sein du réseau Est-Ensemble. Les projets d'établissement de ces deux structures portant sur des axes différents, avec le thème « Collections, les bibliothécaires sortent de leurs réserves », il me tenait à cœur de participer à ce congrès, tant pour interroger mes pratiques que pour me préparer à me positionner en tant que responsable d'établissement.

Arrivée à Dunkerque dès le mercredi, j'ai pu assister à l'Assemblée générale de l'ABF qui a eu lieu dans la BIB. J'ai été agréablement surprise par la présence de nombreux adolescents qui semblaient s'être approprié les lieux. J'y ai observé des groupes de jeunes regardant un film dans les niches dotées d'un écran, des discussions intenses près d'un bac de kapla, ou un groupe de garçons qui ont interpellé les bibliothécaires

touristes par le national actuel « koikoubeh » et qui s'exprimaient en patois dunkerquois. Une vraie concrétisation de la BIB, qui allie modernité, confort, adaptation aux pratiques jeunes – les assises confortables, la place du jeu et du jeu vidéo, la présence d'un café, les salles de travail réservables, une communication préventive et humoristique – à l'attachement fort au territoire avec son fonds patrimonial et sa place prépondérante au cœur de Dunkerque, face au théâtre Le bateau feu et non loin du Beffroi dunkerquois. L'ambiance détendue et déjà riche en échanges m'a tout de suite mise à l'aise et laissait présager trois jours intenses de discussions.

Durant les jours qui ont suivi, j'ai assisté aux deux rencontres avec Magyd Cherfi et Jeanne Seignol, ainsi qu'aux tables de discussion « La poldoc, comment ça fonctionne, comment ça s'organise ? », « La répartition des espaces : pour quels services et quelles collections ? », « Externaliser des activités la fausse bonne idée ? » et « Ma Dewey va craquer ! », et aux conférences « Les fonds flottants : est-ce vraiment génial ? », « Bric-à-brac et trucothèque, jusqu'où vont nos collections ? », et « La loi Robert décryptée ». Toutes ces rencontres ont répondu à mes intérêts actuels d'ouverture d'une nouvelle bibliothèque, et d'un changement de réseau.

La table de discussion sur la politique documentaire illustre le sujet de l'expertise d'un chargé de fonds. Les trois intervenants, s'ils étaient d'accord sur le fait qu'il n'était pas nécessaire d'être un expert sur le sujet d'un fonds qu'on acquiert, démontraient des axes différents d'encadrement. Tout d'abord, sur l'organigramme fonctionnel : avec une séparation moins nette entre les historiques adulte/junesse, et un axe plus fort concentré sur la médiation et les services rendus au public. La non-expertise d'un fonds peut aussi se refléter sur une organisation dite « en fonds crantés » : la médiathèque Frida Kahlo à Schiltigheim fonctionne sur une organisation en fiches de poste identiques où les fonds sont amenés à tourner parmi les agents : ainsi, chacun peut avoir une vision globale des achats dans l'établissement,

et connaître l'intégralité des fonds. D'un point de vue logistique, les absences sont plus facilement remédiées et le service rendu au public gagne en continuité. Au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence a été mis en place un système d'archives de fiches domaine : chaque fonds est suivi par des outils formalisés et conservés depuis 20 ans. Ces documents de suivi et de stratégie d'acquisition sont transmis à chaque nouvel acquéreur qui est amené à les faire évoluer avec une attention toute particulière à leur adéquation avec la charte documentaire.

Ces éléments importants ont été repris dans la conférence sur la loi Robert : la charte documentaire et l'établissement d'une politique documentaire spécifiée, fine, et précise sont non seulement indissociables du travail du bibliothécaire, mais aussi désormais, un outil d'argumentation envers nos élus pour défendre notre liberté d'achat et de valorisation documentaire.

La conférence « Bric-à-brac et Trucothèque », allait plus loin dans la thématique du congrès : celle des limites des collections. Le SCD de Nantes, avec Bobun, simplifie la vie étudiante par son prêt d'objets quotidiens. À Bayeux dans la récente médiathèque « Les 7 lieux », le prêt d'objets s'est mis en place pour faire miroir aux collections. À une époque où la musique en bibliothèque chute et a peine à être valorisée, le prêt d'instruments de musique a toute sa place pour mettre en avant les pratiques amateurs des usagers. La collection s'étend jusqu'à des moules à gâteaux et des machines à coudre qui cohabitent avec des livres de loisirs et de cuisine. Ces nouvelles acquisitions empruntables reposent sur une organisation précise : il s'agit de déterminer un budget de fonctionnement pour permettre la maintenance des collections, d'une formation contenue des collègues qui doivent expliquer aux usagers emprunteurs comment fonctionnent ces objets, et aussi d'un encadrement du prêt, avec une charte à signer par les usagers pour qu'ils s'engagent à rendre les objets dans un état de fonctionnement, au risque de devoir les racheter. La dimension écologique fait partie intégrante de ces nouvelles collections :

elles permettent de réduire des achats pour des usages uniques ou ponctuels.

Il faut aussi rappeler l'intervention du journaliste Thibault Petit qui a eu un effet « coup de poing » : toute la salle semble avoir eu une prise de conscience sur les conséquences sociales et politiques du passage à l'externalisation de services territoriaux. Le retour d'expérience sur le passage aux fonds flottants, conférence amenée de façon ludique et convaincante, a également bouleversé mes opinions. Enfin, j'ai été impressionnée par l'exposition sur le genre proposée par la commission Légothèque. De nombreuses affiches colorées et instructives ornaient en effet les quatre coins du salon professionnel : un grand travail fait pour aborder les questions de genre de façon accessible car tous les établissements peuvent s'en emparer facilement.

Pour conclure, dans un contexte personnel de transition professionnelle, le congrès de l'ABF a été une opportunité pour alimenter mes réflexions sur mon positionnement professionnel. Deux mois après le congrès et un mois après ma prise de poste, je retiens principalement que ces échanges m'ont été d'une grande aide pour percevoir qu'il n'y a pas qu'une seule vision du métier de bibliothécaire, et pas qu'une seule politique documentaire qui seraient recevables. Toutes les visions sont importantes et décisives, du moment qu'elles sont argumentées et fondées sur le public et le territoire qui les entourent. Je remercie l'équipe de l'ABF pour cette opportunité, ainsi que leur bienveillance et leur attention portée à ce que tout le monde se sente inclus dans ce congrès, ainsi que la ville de Dunkerque et la municipalité de Malo-les-Bains qui nous ont permis de passer ces quelques jours dans un cadre idyllique et accueillant, où les échanges avec les collègues ont pu se poursuivre à coups de moules-frites et de baignades dans la mer du Nord.

Louise Guédon
Boursière du groupe ABF Ile-de-France

Un congrès pour prendre du recul

Je suis Céline Guelle, coordinatrice d'un réseau de médiathèques (le réseau des médiathèques de La Porte du Hainaut) dans les Hauts de France. A ce poste depuis 2 ans j'étais auparavant responsable d'une médiathèque sur le même territoire : la médiathèque d'Escaudain que j'ai pu lancer, de sa construction à son aménagement et son ouverture, ce pendant 10 ans. J'ai particulièrement apprécié imaginer et concrétiser l'aménagement et les collections de cette médiathèque.

J'ai un parcours un peu atypique mais somme toute complet dans la vision que j'ai du métier.

J'ai un bagage universitaire en sociologie puis dans l'action culturelle et la promotion du patrimoine, j'ai pu effectuer un stage long en médiathèque et ai eu l'opportunité ensuite d'être vacataire pour le réseau des bibliothèques de Lille. Je suis passée par l'Aisne et suis depuis 12 ans sur le territoire de la Porte du Hainaut qui a adopté un ambitieux schéma de développement de la lecture publique pour son territoire en décembre 2021. Mes bases en sociologie m'accompagnent au quotidien et j'ai souvent fait le parallèle entre la neutralité du sociologue et la neutralité du bibliothécaire (la neutralité axiologique, concept développé par Max Weber), essentielle pour développer des collections et éviter la censure.

Depuis que j'ai le pied dans le monde des bibliothèques - en tant que professionnelle - je suis toujours en quête de découvertes, j'ai pu visiter de nombreuses bibliothèques dans différentes régions voire pays et mets un point d'honneur à me documenter et me tenir en veille sur le métier, ses enjeux et son évolution. Naturellement l'ABF a été source de nombreuses réflexions, convaincue de son intérêt, de sa force et de son utilité j'y suis adhérente depuis quelques années et j'y ai à nouveau fait adhérer ma collectivité en 2023. L'association a notamment été un

pilier durant les périodes de confinements, et déconfinements successifs il me semble important de le rappeler et de les remercier.

Cela fait quelques années que j'ai l'intention de participer au congrès mais ça ne s'était jamais concrétisé. En 2020 le congrès devant avoir lieu à Dunkerque, je m'étais dit que cette année-là serait la bonne et ... raté ! Et nous voici donc 3 ans plus tard, au Kursaal dont j'avais déjà foulé le plancher pour les bals de carnaval, cette fois ci c'est avec mon *cletche*¹ de bibliothécaire que j'y ai séjourné. Ce 68^e congrès fut donc le premier pour moi, et j'ai eu la chance de me voir attribuer la bourse pour y participer.

J'ai découvert dans un second temps que de nombreuses rencontres étaient proposées dans le cadre du salon professionnel et je trouve que c'est une très bonne initiative d'avoir étoffé la partie salon.

La thématique du congrès m'intéressait particulièrement car ce sont des sujets essentiels mais je m'en rends compte : parfois (souvent !) épineux. Je m'aperçois au fil de mon parcours qu'une politique documentaire actée, requestionnée ne va pas forcément de soi... À l'heure où la mutualisation est de mise il apparaît, en gardant toujours en tête que la satisfaction finale qui doit nous préoccuper est celle de l'utilisateur et non celle du bibliothécaire (même si les 2 ne sont pas incompatibles heureusement !), que c'est plus facile à dire qu'à faire. Je pense qu'il ne faut pas avoir peur de se questionner continuellement et de remettre en cause ses pratiques.

J'ai vraiment apprécié l'ouverture du congrès avec la prestation des Salt and Pepper de bon matin (même si comme certainement beaucoup de participants dans la salle j'étais levée depuis quelques heures déjà !) ça a vraiment donné le ton, et apporté du peps et un entrain certain. Je ne peux pas comparer avec d'autres éditions mais j'ai trouvé cette ouverture vraiment réussie.

¹ Costume ou déguisement en Dunkerquois.

J'ai bien accroché à l'approche de Jérôme Pouchol qui ne m'était pas complètement inconnue et la table discussion en général du jeudi après-midi « La poldoc : comment ça s'organise et comment ça fonctionne ? » a été riche de témoignages inspirants. J'ai bien retenu et partage l'idée que c'est une expérience managériale autant que scientifique.

Finalement dans d'autres ateliers cette question de politique documentaire concertée, mutualisée ou du moins les difficultés à la mettre en place sont revenues à chaque fois et cela a suscité de nombreuses questions et débats.

Ces 3 jours de congrès ont été très bénéfiques, même si ce mois de juin était très chargé ça fait du bien de pouvoir s'extraire de temps en temps pour prendre du recul et mieux repartir ensuite, riche des apports des différents témoignages, conférences et échanges qui peuvent intervenir durant le congrès.

J'ai regretté de n'avoir pu mobiliser d'autres collègues de mon réseau ne serait-ce que pour pouvoir se dispatcher dans les ateliers, rencontres et conférences et les visites aux différents stands du salon mais aussi pour pouvoir débattre et échanger à chaud ! J'ai par contre eu l'opportunité de pouvoir échanger avec mon homologue d'une collectivité voisine, d'anciennes connaissances croisées ici et là en formation ainsi que les collègues de la médiathèque départementale sur des temps plus longs et un peu « off » même si on pense congrès pendant 3 jours. J'ai dû et pu m'extraire à quelques reprises pour télétravailler pendant le congrès, avec vue sur la plage de Malo.

Je suis rentrée reboostée, pleine d'envie et d'idées mais aussi de catalogues et de contacts. Un autre sujet me tenant à cœur : l'accessibilité partout et pour tous, j'ai été bouleversée par le témoignage de Thibault Petit à propos de son enquête sur les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et j'invite chacun à en prendre connaissance et en prendre acte.

Petit conseil : prévoyez soit une grande valise avec de la place vide ou de vous faire ramener en voiture (en pensant covoiturage évidemment) pour pouvoir rapporter catalogues, échantillons et magazines glanés au fil des jours et des stands ...

Céline Guelle
Boursière du groupe ABF Hauts-de-France

Un congrès pour faire le plein d'informations

Participant pour la deuxième année consécutive à Cyclo-biblio, je me suis intéressée au programme du 68^e congrès de l'ABF à Dunkerque, ville d'arrivée du Cyclo-biblio (que je vous conseille même si vous n'êtes pas un fervent adepte de la bicyclette).

Et ce programme a attisé ma curiosité : poldoc, ressources numériques, désherbage, éco-responsabilité, fonds flottants, autant de sujets au cœur de l'actualité du réseau de bibliothèques dans lequel je travaille.

Ce réseau Brionnais Sud Bourgogne est situé au sud de la Saône-et-Loire en milieu rural. Composé de 9 bibliothèques sur un territoire de 15000 habitants, il fonctionne avec 10 agents dont 1 chef de service culture, qui comprend également une école de musique, et 1 coordinatrice pour les 7 bibliothèques gérées par des bénévoles. Nous avons également sur ce réseau une conseillère numérique et un ludothécaire qui nous accompagnent sur certains projets. Je travaille dans cette collectivité depuis 12 ans et suis responsable de 2 bibliothèques avec l'encadrement de 7 agents, je m'occupe des magazines et de la communication pour le réseau des bibliothèques.

Je suis adhérente à l'ABF depuis 2017, année où j'ai participé au voyage d'étude à Prague organisé par l'ABF Bourgogne. Le site de l'ABF me sert de référence pour certains sujets et a été d'une aide précieuse au moment du Covid. Abonnée à sa page Facebook, j'apprécie le travail des différentes commissions.

Les conférences de ce congrès étant nombreuses et plus intéressantes les unes que les autres, j'ai dû faire des choix. Mon programme établi, j'ai fait une demande de bourse à l'ABF Bourgogne qui m'a été accordée pour la prise en charge des frais de transport et de logement, l'ABF nationale prenant les frais d'inscription au congrès. Je les en remercie.

Le congrès

Mon arrivée au congrès à vélo avec les 49 autres bibliothécaires de Cyclo-biblio n'est évidemment pas passée inaperçue et je dois avouer que le discours inaugural dans les fauteuils de l'auditorium, était, en plus de la qualité des interventions, un moment de confort bienvenu après les 315 km effectués à vélo.

L'intervention très concrète de la commission accessibilité de l'ABF rappelant la nécessité de décrire les photos de nos publications sur les réseaux sociaux était très utile car je suis la première à ne pas le faire alors que je suis chargée de communication. Une lacune à combler et un sujet à faire prendre conscience aux autres agents de mon équipe.

J'entame ma première conférence : « **La poldoc, comment ça fonctionne et comment ça s'organise ?** » Dans mon réseau, nous en sommes aux préliminaires de la poldoc, cette conférence confirme mes craintes et espoirs, la route sera longue, semée d'embûches mais cet outil est une référence essentielle qu'il faudra utiliser, animer et mettre à jour régulièrement. Pas de mode d'emploi tout défini, à chaque structure d'adapter sa méthode à son contexte.

Je poursuis la journée avec la table discussion : « **Bric-à-brac et trucothèque, jusqu'où vont nos collections ?** » Que ce soit en BU ou en bibliothèque territoriale, le prêt d'objets trouve son public. Et les objets peuvent être très variés, du moule à gâteaux à la guitare, des jumelles à l'appareil à raclette, des outils de bricolage à la machine à coudre, provenant de dons ou d'achats, c'est un nouveau service en bibliothèque avec une gestion plus ou moins similaire à nos documents plus classiques. Ils sont au catalogue, demandent plus de contrôle au retour et de la place de stockage mais n'induisent pas de problèmes de dégradation.

En fin de journée, dans le salon, je profite un moment de la lecture par Magyd Cherfi d'une sélection de ses romans dont j'ai entamé la lecture à mon retour.

La seconde journée, débute avec l'intervention : « **Les ressources numériques : pour qui, pourquoi, combien ?** » Les ressources numériques sur notre réseau sont fournies par la bibliothèque départementale, nous n'intervenons donc pas dans le choix et l'acquisition de ces ressources mais il était intéressant d'en comprendre les enjeux et les critères de choix.

La journée se poursuit avec : « **La poldoc en interco, oui mais comment ?** » Trois exemples de réseau avec chacun leur particularité et leur organisation de réalisation de la poldoc. Mais la poldoc est à chaque fois un lien pour le réseau et lui donne une dynamique. Ce sont tous les acteurs du réseau qui peuvent être impliqués : élus, agents, bénévoles et public, créant des relations de confiance entre ces personnes.

Enfin, la dernière conférence de la journée s'intitule : « **Désherber, conserver, pilonner : that is the question...** » Un rappel de la loi toujours utile, des pratiques de conservation et des possibilités de seconde vie pour les documents désherbés. Et bien sûr, ce sujet du désherbage est à formaliser dans la poldoc.

La journée de samedi, moins dense, commence par l'atelier : « **L'éco-responsabilité dans la gestion des collections** ». Ce sujet doit être présent tout au long de la vie des collections, du choix de l'imprimeur au devenir après désherbage en passant par l'équipement. J'ai ainsi une liste d'arguments à faire valoir dans mon réseau pour réfléchir avant de tout couvrir systématiquement, ce serait déjà un premier pas ! Et où retrouverons-nous la question de l'éco-responsabilité ? Dans notre poldoc évidemment !

J'assiste ensuite et pour clôturer ce congrès à la conférence : « **Les fonds flottants : est-ce vraiment génial ?** » Les documents des fonds flottants ne sont plus affectés au site d'origine mais circulent au gré des demandes des lecteurs. Ils ne quittent leur localisation que lorsqu'un autre lecteur les demande sur un autre site.

Avec une présentation, sur un ton humoris-

tique, d'expériences réussies de fonds flottants, plus aucun doute, les fonds flottants seraient parfaits sur mon réseau.

« Les fonds flottants c'est économique, écologique et ça plait au public ! » Ça devrait m'aider à convaincre mes collègues.

Beaucoup d'informations collectées durant ces trois jours de congrès avec des intervenants et modérateurs de qualité représentant la diversité de nos bibliothèques. Quant aux sujets abordés, ils étaient cousus sur mesure par rapport aux problématiques que je rencontre sur mon réseau.

Et que dire du lieu Kursaal à Dunkerque ? Face à la mer avec une météo magnifique, on ne pouvait pas faire mieux.

J'ai eu quelques moments entre les conférences pour faire le tour des stands, car c'est aussi ça le congrès. J'étais moins concernée car pas de besoin immédiat en mobilier, ressources numériques...

Il est alors temps de prendre mon train pour parcourir les 700 km qui me séparent de chez moi, retrouver mon réseau de bibliothèques et prendre le temps de partager cette expérience avec mes collègues.

Cette année, l'accès gratuit au salon et au programme des mini-conférences était vraiment appréciable lorsque l'on n'est ni boursier ni pris en charge par sa collectivité. J'attends maintenant de connaître le programme de l'édition 2024 à Toulon. Et qui sait, peut-être renouveler l'expérience.

Sylvie Guillaume
Boursière du groupe ABF Bourgogne

Un congrès pour réinventer la bibliothèque

Les 8, 9 et 10 juin dernier, j'ai eu la chance de participer à mon premier congrès de l'Association des Bibliothécaires de France à Dunkerque. Ce congrès sera je l'espère le premier d'une longue série tant l'expérience fut riche. Je suis actuellement en deuxième année de Master PBD à l'Enssib, et alternante-bibliothécaire à la médiathèque de la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon. C'est donc dans ce cadre-là que j'ai eu l'opportunité de me rendre au congrès grâce à la bourse de l'ABF Rhône-Alpes. Nouvellement adhérente à l'ABF, ce congrès était mon premier véritable événement professionnel, et a été une très bonne expérience grâce à la richesse des rencontres et des conférences tout au long de ce weekend.

J'ai été accueillie par l'arrivée officielle de l'édition La Flandrienne de Cyclobiblio. Cette année, le convoi reliait Lille à Dunkerque, le lieu du congrès, en passant par Roubaix, Tournai, ou encore Courtrai.

S'en est alors suivi l'ouverture du colloque international et les allocutions. Temps fort de ce moment : l'intervention de Céline Boeuf et Luc Maumet pour parler d'accessibilité pendant le congrès, et d'alternatives textuelles aux images. L'année précédente, plus de 80 % des images partagées sur les réseaux sociaux n'étaient pas accompagnées d'alternatives textuelles. Alors cette année, les bibliothécaires ont pu bénéficier d'un tuto pour rendre nos posts et le congrès de manière générale plus accessibles !

La conférence inaugurale a été réalisée cette année en présence de Magyd Cherfi, chanteur, écrivain et auteur, venu notamment parler de son ouvrage *Ma part de Gaulois* paru en 2016 aux éditions Actes Sud, et de son rapport à la lecture. Ce dernier a bouleversé la salle en nous parlant de son enfance, de son rapport à la littérature, à la culture et au livre, et de ses souvenirs du bibliobus, parfois le seul lien dont il disposait pour le relier à la culture lorsqu'il était jeune.

Magyd Cherfi explique qu'il écrit notamment pour lutter et réhabiliter sa mère.

La deuxième conférence plénière du vendredi matin a été réalisée par Jeanne Seignol, journaliste et créatrice de la chaîne Youtube « Jeannot se livre », et durant laquelle elle a pu aborder la thématique des jeunes et de leur rapport au livre. Après avoir lancé sa chaîne en 2017 pour partager ses chroniques littéraires et dédramatiser la lecture et la littérature, Jeanne Seignol s'est lancée dans la réalisation de deux documentaires sur les pratiques de lecture et sur le phénomène booktok. Dans le premier, elle a ainsi pu interroger des professionnel·le·s de l'édition, mais aussi des tiktokeur·euse·s ou encore des critiques littéraires, afin de décrypter les véritables pratiques de lecture des jeunes, et de répondre à l'éternel affirmation « les jeunes ne lisent plus » (spoiler : c'est faux. Les jeunes lisent tout autant, mais leurs pratiques ont évolué). Grâce à ce documentaire, Jeanne Seignol est parvenue à plusieurs constats, dont le fait que nous avons de plus en plus de mal à nous concentrer, notre attention est fragmentée, résultant ainsi un changement dans notre rapport à la langue. Pour les jeunes publics, la pratique de la lecture s'accompagne maintenant d'un besoin de faire partie d'une communauté, chose rendue possible grâce aux réseaux sociaux. Une belle conclusion sur l'importance de ne pas juger les choix de lecture des jeunes, au risque de les bloquer, mais au contraire de les accompagner, de les guider et de les encourager dans leurs lectures, tout en discutant avec eux afin qu'ils se questionnent eux-même sur certaines thématiques.

J'ai ensuite eu l'occasion de participer à de nombreuses conférences et tables discussion tout au long du weekend, autour de la thématique des collections, mise à l'honneur cette année.

« La poldoc, comment ça fonctionne et comment ça s'organise ? » Avec Nicolas Alminoff, Élise Canaple, Jean-Rémi François et Jérôme Pouchol. Une discussion très riche mettant en lumière les différents fonctionnements de plusieurs bibliothèques

concernant le plan de classement et les acquisitions avec un point commun : l'expérimentation de nouvelles méthodes et pratiques (roulement des domaines d'acquisition, volonté que la poldoc serve les besoins cognitifs de la population desservie, objectif de polyvalence, etc...).

« Bric-à-brac et trucothèque, jusqu'où vont nos collections ? » Avec Fabienne Alustira, Emeline Gaubert et Sandrine Lorans. Cette conférence a été mon coup de cœur du week-end. Je l'attendais particulièrement, car nous montons un projet similaire, et j'avais vraiment à cœur d'avoir des retours d'expériences de bibliothécaires ayant entamé ce processus. Voir le fonctionnement du prêt d'objet pour ces deux bibliothèques était vraiment intéressant, tant du point de vue des objets prêtés, mais aussi des retours des usagers, ou encore des problèmes rencontrés... Une conférence vraiment instructive !

« La répartition des espaces : pour quels services et quelles collections ? » avec Stéphane Harmand, Laurent Matejko, Jacques Sauteron et Elisabeth Sauvage. Une discussion sur l'organisation spatiale des espaces et des collections, entre bibliothèque universitaire et municipale, avec des retours d'expériences riches et précieux. Les explications autour de la manière de guider les flux et organiser les espaces grâce aux collections et aux meubles m'ont particulièrement marquées !

« Externaliser des activités : la fausse bonne idée ? » avec Lucie Bridon, Damien Grelier, Judith Gryspeerdt, Iris Mattrat et Thibault Petit - « Ma Dewey va craquer », avec Philippe Colomb et Nora Mekmouche. Une discussion passionnante autour des limites de la classification, et comment celle-ci peut participer à la diffusion de certaines discriminations. Les intervenants portaient différents points de vue tout autour de la table, et la discussion a donc tourné autour des effets discriminatoires des pratiques bibliothéconomiques. Je repense notamment à l'exemple éloquent du *Guide du Marseille colonial* discuté par Nora Mekmouche, classé en voirie urbaine selon la Dewey, faisant

ainsi totalement fi de la critique coloniale apportée par l'ouvrage. La classification reste donc bien un véritable enjeu éthique et politique. Ce fut un débat animé autour de la table comme dans la salle !

Entre toutes ces conférences, j'ai eu l'occasion de faire un tour sur le salon professionnel, pour découvrir les nombreux stands disponibles. De belles rencontres, des conversations autour de l'avenir d'un livre désherbé, la découverte de nouveaux types de collections, comme le prêt d'expositions, le stand du Pass Culture ou encore de la librairie Mollat, et bien d'autres choses...

J'ai aussi pu trouver de nombreuses inspirations de mobiliers à transmettre à mes collègues à mon retour, et j'ai pu découvrir la très belle exposition de la Légothèque de l'ABF, présentée dans le salon des exposants. Tout cela sans oublier bien sûr le salon pour faire une petite pause, avec cette vue magnifique sur la plage de Dunkerque, et une visite à l'annexe de la B!B, les pieds dans l'eau.

Je garderai un excellent souvenir de ce 68^e congrès de l'ABF, durant lequel j'ai pu découvrir une magnifique ville, participé à des rencontres, des conférences et des retours d'expérience tous plus fascinants les uns que les autres. J'ai personnellement adoré la thématique, malgré le fait qu'elle ait apparemment étonné quelques collègues. Le retour au sujet des collections était passionnant : voir la manière dont les bibliothécaires d'aujourd'hui se donnent tant de mal pour les renouveler et les réinventer était inspirant et riche en nouvelles idées. Je réalise maintenant que participer au congrès est un moyen efficace pour rester informé et s'interroger sur l'évolution des pratiques dans une démarche commune. Je reste sur ma faim de ne pas avoir pu participer à des ateliers, car m'étant inscrite trop tard tout était déjà complet. J'espère pouvoir assister à un prochain congrès dans le futur, et je remercie vivement l'ABF Rhône-Alpes pour cette belle opportunité !

Capucine Larie
Boursière du groupe ABF Rhône-Alpes

Un congrès pour rencontrer les différent.e.s acteur.rice.s des bibliothèques

Nous sommes deux bibliothécaires normandes qui ont eu la chance d'être boursières en 2023. Nous avons donc quitté pendant 2 jours notre quotidien : soit la cellule d'ingénierie documentaire de la bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen (Fabienne), la responsabilité de la médiathèque Le Phénix à Colombelles (Sophie), et nous avons débarqué à Dunkerque pour vivre notre 1er congrès de l'ABF...

Jeudi

L'accueil par le représentant de la Ministre, les élu.e.s de la ville et du département, la directrice de la bibliothèque de la BIB, la présidente de l'ABF, permet de nous plonger directement dans l'histoire de Dunkerque, l'histoire du congrès à Dunkerque... L'intervention de la commission Accessibilité fait mouche. Les photos sur les réseaux sociaux sont trop peu décrites, excluant de fait les personnes non voyantes. Nous prenons note et promettons de faire bouger les lignes dès notre retour dans nos établissements respectifs.

L'hommage de Magyd Cherfi à sa maman qui l'a conduit vers la lecture n'a fait que confirmer ce qu'elles pensaient déjà : les bibliothèques, lieux de culture et de lecture de proximité, ont un rôle essentiel à jouer tant dans la cité que dans les histoires individuelles.

« La poldoc : comment ça fonctionne et comment ça s'organise ? » Première conférence métier ! Nous entrons dans le vif du sujet avec trois approches différentes, mais qui se rejoignent autour de l'équipe, des usagers et de la tutelle. La poldoc est une affaire de management : fiches de poste, gestion des compétences et continuité du service (pas d'appropriation d'un domaine par un spécialiste, acquisitions tournantes). Pas toujours confortable pour les équipes au début, cette organisation permet à long terme de valoriser leur travail et de gagner

en qualité d'offre documentaire. Politique publique, la poldoc vise à satisfaire les besoins de la population et à offrir une vraie pluralité de points de vue. Chaque médiathèque, par ses collections, a sa propre manière de dire le monde et la poldoc permet de le dire formellement. Enfin, dans un contexte de réduction de budgets, de plein essor du numérique, de la construction de réseaux, la poldoc est un levier important pour convaincre les tutelles.

Nos chemins se séparent l'après-midi pour pouvoir couvrir plus de conférences. Au programme : « Un patrimoine commun, oui mais qui fait quoi ? » et « Bric-à-brac et trucothèque, jusqu'où vont nos collections ? »

Définition du champ, plan de signalement, catalogues communs, PCPR, numérisation, plan d'urgence... Si les critères "rare", "ancien" et "précieux" sont assez connus, la réforme du Code du Patrimoine complète ainsi la définition du document patrimonial : est patrimonial tout document "d'intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique". Et là, ça change tout : le patrimoine devient une matière qu'on choisit, en lien avec un contexte, un territoire, un usage. Outils indispensables pour valoriser les territoires et les fonds : le Catalogue Collectif de France et bien sûr Gallica !

Depuis peu, Le Phénix est doté d'une grainothèque et d'une bouturothèque. L'objectif en s'inscrivant à Bric-à-brac est de chercher à avoir un retour d'expériences et éventuellement repartir avec de nouvelles idées à mettre en place.

La présentation de BOBUN (BU de la Roche sur Yon), projet qui vise à faciliter la vie des étudiants par le prêt d'ustensiles de cuisine et d'outils, et du service de prêt d'objets des 7 Lieux à Bayeux (instruments de musique, machines à coudre...), conforte l'idée que les objethèques ont toute leur place dans les bibliothèques (lutte contre le gaspillage, invitation au partage et à la découverte). Leur mise en œuvre implique tout de même de la place, un investissement de toute l'équipe, des vérifications spécifiques, et du budget...

Vendredi

Quoi de mieux pour commencer la journée que d'atterrir en planète ado !

Jeanne Seignol, journaliste et youtubeuse, animatrice de la chaîne [Jeannot se livre](#) dédiée à la lecture et aux livres, partage aux congressistes son regard sur les pratiques de lecture des jeunes, fondées sur les communautés numériques, en premier lieu TikTok (#BookTok). Loin des injonctions scolaires, parentales ou institutionnelles, TikTok s'est imposé pour la recommandation littéraire. Facile d'utilisation, "authentique", "spontané", le réseau social promeut, via ses utilisateurs, les littératures mal aimées de la critique littéraire mainstream (romance, mangas, fantasy...), mais plébiscitées par la jeunesse.

Les questions fusent sur la place de ces collections en bibliothèques : acquisitions, textes problématiques, diversité, opacité de l'algorithme, promotion de la lecture... Entre confiance et vigilance, contextualisation et médiation... Nous vous recommandons (haha !) le documentaire de Jeanne Seignol, [À la page](#), mais aussi [l'émission](#) de France Culture sur Tiktok et la prescription littéraire.

L'après-midi est consacrée à l'écoute de Dominique Lahary et du décryptage de la loi Robert (réclamez à votre CRFCB une intervention de Dominique sur le sujet !) pour l'une, et à la visite du salon des professionnels pour l'autre. Les résultats du concours organisé par WF Education et l'ABF pour gagner un espace ados doivent être tombés... À la recherche d'étagères pour mangas, les rencontres avec les fournisseurs de mobilier se multiplient. Les possibilités sont diverses pour valoriser les collections : totem en bois, porte affiche magnétique, présentoirs muraux... Coup de cœur pour la Bois-Boite d'IDM mais ça ne résout pas le problème de rangement des mangas. Le test des casques de réalité virtuelle VROO est cependant approuvé et nous vous recommandons la visite des coulisses de l'Opéra de Paris proposée par Hugo Marchand, danseur étoile. La visite se termine par la présentation du référentiel national de compétences, véritable outil de dialogue en équipe, avec la RH mais aussi avec les élus. Étaient également pré-

sents sur le salon plusieurs éditeurs qui ont animé deux conférences sur la Transition Bibliographique (si, si, il y a des applications pour la poldoc !).

Nous avons toutes les deux assisté à la conférence « **La répartition des espaces : pour quels services et quelles collections ?** » Mêmes préoccupations à Lilliad (Lille) et à la BM d'Hérouville : les deux bibliothèques ont écrit leurs projets (construction pour la BU, réaménagement pour la BM) autour des besoins des usagers : de l'espace pour travailler ou pour bricoler, de la lumière, de la modularité et de la flexibilité, des horaires plus étendus pour Lilliad, une nouveau fonds écologie à Hérouville... Les espaces sont (re)pensés pour être partagés, le mobilier pour structurer l'espace (jusqu'à gérer la circulation), les assises pour toutes les postures. Toujours au plus près des besoins du public, à questionner continuellement.

Nous avons poursuivi avec : « **Externaliser des activités la fausse bonne idée ?** », en se posant des questions sur ce penchant des bibliothèques à confier à d'autres ce qui peut être réalisé en interne... Et il y a des murmures sur l'externalisation des acquisitions... La question est posée par les intervenants : dans les projets menés par les bibliothèques, à quelles activités souhaite-t-on consacrer du temps ? Quelles compétences souhaite-t-on conserver en interne ? Quelle lisibilité du service pour les tutelles ? Si les prestations apportent un confort certain en déchargeant les bibliothécaires de certaines tâches (manutention des navettes, par exemple), ce n'est pas forcément un gain de temps ni de souplesse. Moins d'artisanal, moins d'informel, mais plus d'ingénierie !

Autre externalisation répandue dans le milieu des bibliothèques : recourir aux travailleurs handicapés, employés par des ESAT, pour la couverture des livres. Le journaliste Thibault Petit présente son enquête au sein de ces établissements (Handicap à vendre. - Les Arènes, 2022). Problèmes de rémunération, des droits sociaux et d'invisibilisation du travail, le recours aux ESAT est à questionner. Enquête à lire !

Ces 2 jours hors du temps, loin du quotidien (« Fabienne, ça marche pas », « Sophie, y a plus de papier toilette »), nous ont permis de prendre du recul, réfléchir, retrouver des collègues, profiter de la plage de Dunkerque, du soleil. Une vraie bouffée d'oxygène revigorante et stimulante. Merci l'ABF !

Fabienne Macé et Sophie Mulot
Boursières du groupe ABF Normandie

Un congrès pour débattre et échanger

J'ai eu la chance d'assister au congrès de l'ABF 2023 à Dunkerque. Ces 3 jours ont été riches sur la Poldoc. Un bain de révisions: neuf conférences, un atelier sur l'éco-responsabilité ponctué de pauses déjeuner sur la plage de Malo les Bains.

Aussi, tout le long du congrès, j'ai trouvé intéressant de croiser des expériences de bibliothécaires de plusieurs régions, d'auteurs dont Magyd Cherfi, de journalistes indépendants comme Jeanne Seignol sur les jeunes et le rapport aux livres par le biais du phénomène « Booktok ». L'enquête de Thibaut Petit, journaliste indépendant, nous a beaucoup marqués dans la salle. Il a enquêté sur le statut des personnes handicapées en ESAT. L'externalisation des tâches en ESAT a ouvert les yeux sur leur statut. Ils sont considérés comme usagers et non comme travailleurs et ne sont donc pas traités à égalité alors que le travail rendu est le même.

Une tout autre conférence touchait aux brics à bracs et trucothèques. Avant, j'étais perplexe. « Ben oui, jusqu'où ira-t-on? » Et puis l'idée du partage sur les réseaux des créations fabriquées par les utilisateurs était bien vue. L'idée du prêt d'objets, même s'il ne concerne que du neuf, rejoint un peu l'engouement des vides greniers, du troc. C'est aussi un état d'esprit qui crée du lien.

En résumé, les salles de conférences ont fait le plein. Les questions du public à la fin ont permis de prolonger le débat. Je pense aux sujets suivants : le choix des collections et la neutralité, la liberté et la censure, etc. Une exposition de la FRAC intitulée « Chaleur humaine » est en rapport avec l'énergie et l'écologie. Le thème résume bien l'ensemble : un congrès humain et chaleureux.

Sherazade Saadaoui
Boursière du groupe ABF Ile-de-France

Un congrès pour les bibliothécaires

Je fais partie des heureux boursiers (merci l'ABF Rhône-Alpes !) qui ont pu assister pour la première fois à un congrès de l'ABF. Bien qu'adhérente depuis quelques années et membre de la commission jeunesse, je n'avais pas encore eu la chance et l'opportunité de m'y rendre.

Mais maintenant que j'y ai goûté, je crains qu'il me soit difficile de ne pas le faire chaque année. Vous allez vous dire que j'exagère mais, très sincèrement, je le pense (Je n'ai en revanche pas dit que ce serait réalisable). D'abord parce que c'est un événement exclusivement organisé pour nous, bibliothécaires de tous horizons, qui est pensé comme un moment à la fois formel et informel (mais c'est la spécialité des bibliothécaires, je crois). Mais aussi parce que c'est un moyen de rencontrer des professionnels investis et passionnés par leur métier.

Le thème général est tellement vaste qu'il est difficile de ne pas trouver de table discussion ou de conférence qui nous intéresse, nous concerne ou nous questionne. Difficile aussi de ne pas retrouver des collègues qu'on a croisés ou côtoyés au fil de sa carrière (même quand ça se passe à l'autre bout de la France comme cette année) car, au final, c'est un rendez-vous important pour la profession.

J'ai autant apprécié la possibilité qui m'était donnée, en 3 jours, d'approfondir mes connaissances ou de découvrir de nouveaux questionnements, idées ou lieux, que de remplir mon carnet d'adresses mail de personnes ressources. Car c'est vraiment ça, le congrès ABF, au fond : un événement entre Meetic et LinkedIn où les bibliothécaires peuvent matcher en fonction de leur façon d'aborder le métier puis se recontacter plus tard. Le tout au bord de la mer... Difficile de trouver meilleure description.

Outre les tables discussion et les visites des stands sur le salon, j'avais également pour mission de tenir la permanence de la commission jeunesse. Une heure de rencontres

avec des bibliothécaires qui s'interrogent sur la spécialité de notre profession, qui sont en demande de ressources pour les aider dans leur découverte du métier ou qui se questionnent sur la façon d'offrir sa contribution à l'ABF. Une heure que j'ai adoré passer dans le salon qui donnait sur la plage, à parler de notre magnifique métier de bibliothécaire jeunesse et à représenter la commission jeunesse de l'ABF.

A mon retour de ces trois jours passionnants, je suis rentrée avec des centaines de choses à partager avec mes collègues, à creuser, et à mettre en place très rapidement car notre médiathèque, en pleine réorganisation, avait justement besoin d'une nouvelle approche. Que demander de plus ? Alors, à l'année prochaine (j'espère !), cher congrès de l'ABF.

Gaëlle Violon
Boursière du groupe ABF Rhône-Alpes

Le groupe de travail des Bibliothèques d'Archives, un réseau séduisant ! Découvrir, s'enrichir, s'investir

C'est en 2017 que je découvre un peu par hasard ce réseau des bibliothèques d'archives (BA), soutenu par l'Association des Archivistes Français (AAF). Au cœur du programme de cette journée de mars 2017, c'est la visite du SHD (service historique de la Défense) au château de Vincennes qui me séduit. Une belle occasion de découvrir ce lieu, la bibliothèque, son fonctionnement, sous la houlette de ses agents.

Cette formule m'a conquise : le groupe de travail permet de découvrir des endroits particuliers de prestige ou de simples bibliothèques, mais aussi de constater que les préoccupations sont toujours communes. La rencontre avec les collègues du réseau de toute la France, y compris d'Outre-mer est réjouissante et l'échange direct sur nos pratiques (salle de lecture, conservation et valorisation des ouvrages patrimoniaux) est stimulant.

Suite aux réunions annuelles se sont instaurées des journées d'étude : la thématique préalablement définie offre des exposés, des conférences, des présentations des membres du réseau. Les missions, la politique d'acquisition et typologies documentaires en sont des exemples concrets. Les retours d'expérience sont toujours très utiles. En dehors de ces rencontres semestrielles, le réseau fonctionne via la liste de discussion de l'AAF ou même individuellement grâce à l'annuaire des BA qui permet de retrouver les spécificités de chaque collectivité : archives nationales, départementales, municipales, musées A noter qu'il existe également un blog intitulé « Des livres aux archives » recensant moult renseignements sur notre profession : fiches pratiques, comptes-rendus de nos journées d'étude ou réunions annuelles, articles parus sur notre réseau... Bref une mine d'informations !

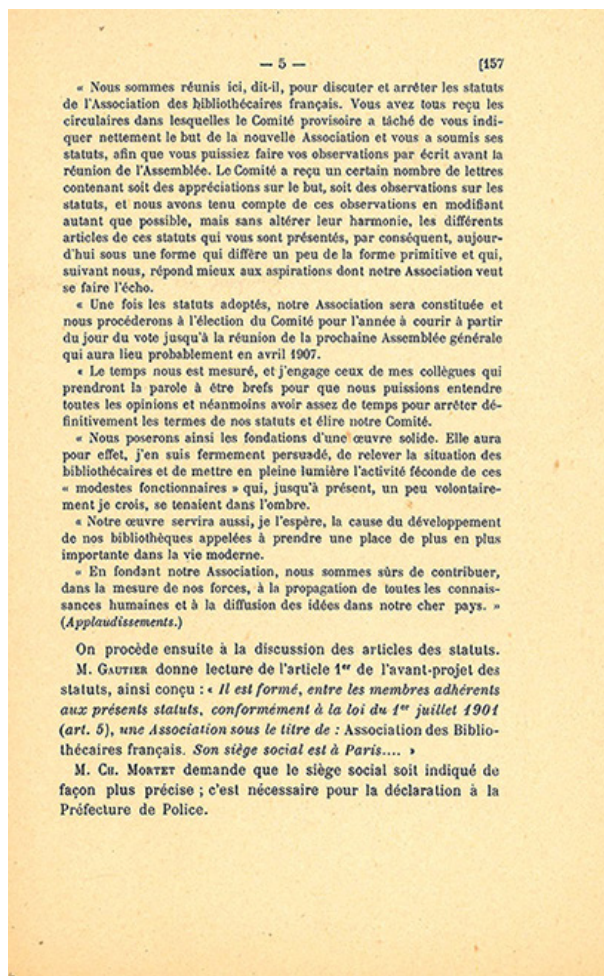
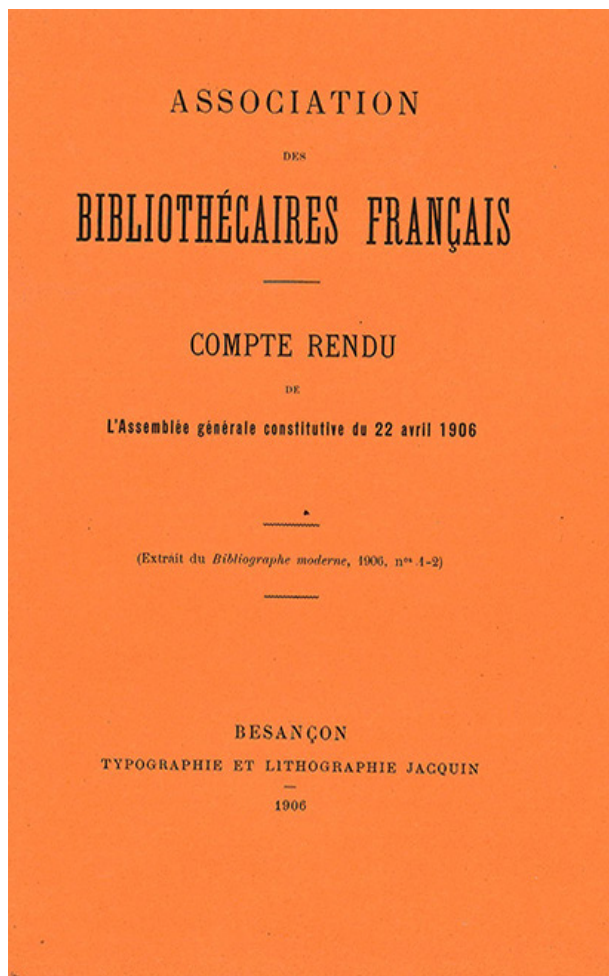
Depuis la naissance de ce réseau en 2013, le nombre des membres ne cesse de croître ainsi que les idées d'évolution pour son attractivité. Toujours sur la base de volontariat, un groupe de travail se penche sur une problématique afin d'en dégager les différentes résolutions possibles. Ainsi chaque étude de cas fait l'objet d'une transcription en fiche pratique. L'un des groupes de travail dont j'ai fait partie cette année a réfléchi sur une plaquette de communication de notre réseau, à distribuer lors de congrès ou rassemblements professionnels, afin de nous faire connaître davantage.

Nouveauté 2023 : la publication bimensuelle sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) et sur le site internet de l'AAF d'une perle de bibliothèque d'archives choisie par chaque membre au sein des fonds dont il/elle a la charge. Chacun présente un document original alliant texte de présentation et photographies de l'ouvrage. Le plus difficile est de choisir un seul coup de cœur dans nos collections !

Bref appartenir à un réseau professionnel est vraiment enrichissant et l'énergie de celui des BA démontre sa vitalité, nous fêtons en novembre ses 10 ans d'existence. Nul doute que les projets vont foisonner et que le partage de notre savoir-faire va permettre d'élever toujours plus haut le niveau d'expertise de notre métier.

Sandrine COCCA
Archives municipales de Metz

ARCHIVE DU MOIS



[Cliquer sur les photos pour agrandir]

Cette archive est un extrait du compte rendu de la première assemblée générale de l'ABF qui s'est tenue le 22 avril 1906. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette occasion.

L'objet de cette assemblée générale était la constitution du Bureau national provisoire ainsi que le vote des statuts constitutifs de l'association.